

Le SPASEEN FO 91 informe

Les personnels réunis en HIS le jeudi 14 novembre 2019 à la DSDEN du 91 condamnent que le gouvernement en voulant instaurer un «système universel par points», nous annonce la fin de nos régimes de retraite et du code des pensions civiles et militaires, avec des réductions très importantes du niveau des pensions. Le projet gouvernemental implique également une baisse de nos salaires nets, du fait de l'élargissement de l'assiette de cotisations à l'ensemble des primes et indemnités.

C'est pourquoi, les personnels de la DSDEN de l'Essonne réunie le 14 novembre rappellent leur totale opposition au projet Macron/Delevoye sur la réforme des retraites et demandent son retrait.

Les personnels de la DSDEN de l'Essonne adhèrent totalement à la résolution du Comité Confédéral National de la CGT-FORCE OUVRIERE : " *Le CCN le réaffirme, FO est prête à aller à la grève. FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel professionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye. Pour cela, FO entend œuvrer à l'unité d'action syndicale la plus large et demande à ses syndicats d'organiser les réunions et assemblées générales pour préparer la grève* ".

Dans cette perspective, les personnels de la DSDEN de l'Essonne appellent à tout mettre en œuvre pour organiser et préparer la grève pour le retrait du projet Macron/Delevoye. (17 pour , 1 abstention)

DECLARATION DU SPASEEN FO 91

Le SPASEEN-FO 91 appelle tous ses adhérents et sympathisants à organiser dès maintenant les diffusions de tracts, les réunions d'informations syndicales et de mettre à la discussion l'organisation de la grève à compter du 5 décembre 2019 et à préparer sa reconduction, pour gagner sur l'ensemble de nos revendications:

*Retrait du projet Macron/Delevoye sur les retraites, maintien du code des pensions civiles et militaires et de tous les régimes existants;

*Augmentation des salaires par le dégel du point d'indice et le rattrapage des pertes subies depuis 2000;

*Arrêt des suppressions de postes, rétablissement des postes supprimés et recrutement statutaire à hauteur des besoins;

*Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et abandon de toutes les réformes qui conduisent à détériorer nos conditions de travail.